



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame CAMBIER Charlotte demeurant Rue Charles Jaumotte 31 bte 2 à 1300 Limal.

Le terrain concerné est situé Venelle de la Réserve, 20 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section E n°108G3.

Le projet consiste en la transformation d'une habitation unifamiliale par la modification de l'enveloppe du bâtiment et la modification des baies et portes, et présente les caractéristiques suivantes :

- isolation intérieure de la toiture,
- pose d'un isolant (+-20cm) et placement d'un crépi de finition de ton blanc,
- remplacement des châssis actuels par des châssis en PVC et en aluminium de ton gris moyen, à gris foncé
- modification de baies et de portes.

Le projet s'écarte des prescriptions suivantes du permis d'urbanisation : les matériaux de parement.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Hage), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1^{er} au 30 août 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 18 juillet 2019